



COMMUNIQUÉ

Objet : Nouvelle publication « La responsabilité Elargie des Producteurs - Filière Piles et Accumulateurs portables en 12 pages ».

Une nouvelle fiche REP qui tombe pile.

Pour ce quatrième numéro de notre série sur les filières REP, le Cercle National du Recyclage s'est penché sur les piles et accumulateurs portables. Pour ce faire, certaines exigences du cahier des charges ont été étudiées en prenant en compte les actions réalisées par l'éco-organisme en charge de la filière et les données chiffrées de la filière. Représentant l'intérêt des collectivités locales en charge de la gestion des déchets lors des prochains échanges, le Cercle National du Recyclage s'appuie sur son analyse pour émettre des propositions afin d'améliorer la filière dans sa globalité dont le recours à une prime au retour dans les départements à faibles performances. Le bilan de la filière piles et accumulateurs portables, étudiée entre 2016 et 2020, ainsi que les avis du Cercle National du Recyclage sont synthétisés dans la fiche intitulée :

La responsabilité Elargie des Producteurs - Filière piles et accumulateurs portables en 12 pages

A l'aube d'un nouveau projet de règlement européen qui va booster les objectifs de taux de collecte, le Cercle National du Recyclage insiste pour une montée en puissance forte de la filière avec un renforcement important des moyens mis en œuvre au global. Le Cercle National du Recyclage émet plusieurs propositions aux éco-organismes dans cette fiche, parmi lesquelles intensifier la communication et l'information ainsi que la recherche et le développement mais aussi expérimenter la prime au retour notamment dans les départements à faible performance.

La première fiche publiée portait sur la filière des emballages ménagers, la deuxième sur la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques. D'autres filières REP, notamment la filière papiers graphiques et la filière textile d'habillement, linge de maison et chaussures, sont en cours d'analyse et leurs résultats seront publiés prochainement sous le même format.

Ce document est consultable et téléchargeable librement sur le site www.cercle-recyclage.asso.fr, dans la sous rubrique « [Dossiers techniques](#) » de l'onglet Médiathèque.

Contact presse

Cercle National du Recyclage :

Bertrand BOHAIN - Délégué général

5 rue Jules de VICQ 59000 LILLE

Tél : 03 20 85 85 22

courriel : bbohain@cercle-recyclage.asso.fr

Site internet : www.cercle-recyclage.asso.fr

LE CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE EN BREF

Le Cercle National du Recyclage a été créé en 1995 pour promouvoir le développement de la collecte sélective des déchets ménagers en vue de leur recyclage et aussi pour défendre l'intérêt général dans le domaine de la gestion des déchets. L'action politique de l'association qui regroupe tous les maillons de la « chaîne » du recyclage se fonde sur la priorité donnée au recyclage au sein d'une gestion multi-filières. En ce sens, le Cercle National du Recyclage milite depuis près de 25 ans pour le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire.
